LA LIBERTÉ

Depuis 1913

FAITES LA ROUTE AVEC *LA LIBERTÉ*

Trois journalistes, une voiture, et 2 660 kilomètres avalés en une semaine : voici le défi relevé par une équipe de *La Liberté* qui, des rivages de Saint-Laurent aux tréfonds de la mine de Saint-Lazare, en passant par Norway House, Thompson ou encore Snow Lake, s'est rendue auprès des communautés de pêcheurs et de mineurs à travers la province.

Tout l'été, retrouvez dans votre journal et sur notre site internet ces carnets d'un voyage pas comme les autres.

À LIRE CETTE SEMAINE

ACTUEL

INTIMIDATION DES ÉLUS

Suite à la démission de Jackie Hunt, mairesse de Ritchot en mai dernier, la conseillère de la municipalité de West St. Paul, Cheryl Christian, a écrit une motion qui protégerait les élus contre l'intimidation dans le cadre de leurs fonctions.

Page 10

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
Nº 40012102
Nº D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 104 Nº 15 • 12 AU 18 JUILLET 2017 • SAINT-BONIFACE

photo : Gavin Boutroy

« J'AI DIT AUX PÊCHEURS : ON REPART SUR LE SENTIER DE LA GUERRE. »

LANGFORD SAUNDERS - PRÉSIDENT DE LA COOPÉRATIVE DES PÊCHEURS DE NORWAY HOUSE

| Pages 5-6-7



Tadens Mpwene et *La Liberté* vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.

NELSON AU MANITOBA

Bonsoir maman !! Comment tu vas? Et les autres ??

Bonsoir mon grand, je vais bien physiquement...

Mais moralement, nous sommes vraiment très inquiets de ne pas recevoir de tes nouvelles ces derniers temps. Qu'est-ce qui se passe? Est-ce que tout va bien?

Oui maman, tout va bien, sauf que je suis un peu trop occupé avec les études, et ce travail.

Ah oui!? Tu as trouvé du travail mon fils?

Oui, je joue de la guitare dans un groupe dans un bar qui s'appelle le Garage Café.

Quoi?? De la guitare? Mais c'est pas un travail sérieux ça! Et puis je veux pas que tu fréquentes des voyous!

J'espère que tout va bien?

Ma mère m'a juste rappelé à l'ordre. Elle veut pas que je gagne ma vie en faisant de la musique. Chez nous en Afrique c'est pas toujours bien vu!

24

DESSINS : TADENS MPWENE • SCÉNARIO : LA LIBERTÉ

À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Léo GAUTRET | presse1@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Elisabeth VETTER | presse7@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

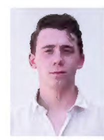
« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »
Canada

ACTUALITÉS

LE VILLAGE RÉPOND À DES GRAFFITIS RACISTES

« Les Philippins sont les bienvenus à Neepawa »

Pendant la fin de semaine de la fête du Canada, le villlage de Neepawa a été la cible par des graffitis racistes anti-asiatiques. Pour Claude Vielfaure, le président de l'entreprise HyLife, et Myla Ignacio, travailleuse d'établissement à Neepawa, ce n'est pas du tout caractéristique de l'attitude de Neepawa envers sa communauté philippine.



Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Myla Ignacio travaille pour le service d'établissement d'immigrants de la région de Neepawa. Elle a émigré des Philippines avec son mari et ses enfants, lorsque son mari a été embauché à l'abattoir HyLife en 2011. Enseignante de formation, elle offre des cours de tagalog aux non-philippins, notamment grâce à des fonds offerts par HyLife. Elle a eu deux classes depuis janvier, avec des enseignants, et même un journaliste.

Aussi, elle raconte la surprise qu'elle a éprouvée lorsqu'elle a vu un graffiti raciste sur le panneau qui souhaite la bienvenue à Neepawa.

« Le lundi matin, j'allais à Winnipeg avec mon mari et mes enfants. C'est à ce moment-là, en quittant la ville, qu'on a vu le graffiti. Je n'en croyais pas mes yeux. Je pense que le mot utilisé a vraiment été choisi pour percer le cœur des Philippins. »

Diwa Marcelino, coordinateur de programmes avec Migrante Manitoba, une branche de Migrante International qui défend les droits des migrants philippins partout dans le monde, indique que le mot raciste anti-asiatique du graffiti était utilisé par les soldats américains lors des guerres de Corée et du Vietnam.

Le Village de Neepawa a été averti, et le graffiti rapidement recouvert. La GRC enquête, et a augmenté la fréquence de ses patrouilles.

Claude Vielfaure, le président de HyLife, est dégoûté par ce graffiti. Il a appelé le Village de Neepawa et offert son soutien lorsqu'un employé lui a appris ce qu'il s'était passé. Il explique que c'est son entreprise qui est à l'origine de l'influx d'immigration philippine à Neepawa.

« Sur les 1 250 employés de l'abattoir, environ 650 sont Philippins. Lorsqu'on a acheté l'abattoir en 2008, on ne trouvait pas assez d'employés locaux. Alors on est allé chercher des immigrants. »

En automne, HyLife lancera un projet d'expansion de 150 millions de $, qui devrait créer encore 100 à 150 emplois.

« Les Philippins sont les bienvenus à Neepawa, beaucoup d'entre eux achètent des maisons, et on travaille bien tous ensemble. Ce qui s'est passé n'est pas du tout représentatif du village. »



photo: Gracieuseté Myla Ignacio

De gauche à droite : Rafaell Antoine Ignacio, Myla Ignacio, Ram Ignacio et Ronald Ignacio, à la cérémonie de graduation de Ram Ignacio, qui à l'automne, va poursuivre ses études en musique à l'Université de Brandon.

Pour Diwa Marcelino, c'est le manque de logement qui joue une grande part dans ce ressentiment envers les immigrants philippins.

« Dans cette communauté, il y a de la tension autour du logement entre les habitants de longue date, et les arrivants philippins. La forte demande, et le manque de disponibilité de maisons crée de la tension, et ça, nous l'entendons des deux bords.

« C'est une situation similaire à certains quartiers de Winnipeg, où les habitants de longue date se sentent « envahis ». Les migrants se retrouvent en « compétition » avec les enfants de ces habitants pour se trouver un logement. C'est cette dynamique qui peut créer du ressentiment, voire de la colère, envers les migrants. »

3 QUESTIONS À JANELLE WOOKEY, DU COMITÉ CONSULTATIF DE CBC/RADIO-CANADA

Elle choisira le nouveau CA de CBC/Radio-Canada

Propos recueillis par
Daniel BAHUAUD

Vous avez été invitée en juin à siéger à un comité consultatif qui recommandera des candidats pour le prochain conseil d'administration de CBC/Radio-Canada…

C'est une grande responsabilité, que je ne prends pas à la légère. J'apporte ma perspective de cinéaste francophone vivant en milieu minoritaire. Aussi, je suis de souche métisse et une femme de la génération millénaire. Je crois que notre diffuseur d'État doit tenir compte de la réalité de gens comme moi. Et c'est la perspective que j'ai déjà commencé à apporter depuis les premières rencontres du comité consultatif.

Quelle sorte de personne cherchez-vous?

Il faut des gens qui comprennent les réalités du paysage médiatique d'aujourd'hui. Des gens qui songent aussi à l'avenir. Pour nous, c'est essentiel que les membres du CA de CBC/Radio-Canada comprennent bien les médias numériques, qui sont le présent et l'avenir du diffuseur.

En ce moment, je trouve que Radio-Canada et la CBC font du bon travail avec leurs plateformes en ligne. Il faut toutefois qu'elles soient développées davantage.

Et puis on cherche des voix de différents *backgrounds*. C'est essentiel que tous les Canadiens soient représentés, tant du côté de la production que dans la programmation.

Vous délibérez souvent?

On est au tout début de nos réflexions, puisque notre comité a été mis sur pied le 20 juin. On s'est déjà rencontré à deux reprises. Nous devons faire nos recommandations pour un nouveau CA avant la fin de l'année. Le mandat du président-directeur général, Hubert Lacroix, se termine fin décembre. Il faudra donc proposer des successeurs potentiels.

C'est super intimidant comme tâche. Surtout que le comité est composé de gens très forts qui représentent toutes les facettes de l'industrie. Le président Tom Clark, le journaliste de Global News à la retraite. C'est un géant. Et puis on a des gens comme le comédien Colm Feore, la réalisatrice autochtone Alanis Obomsawin et le directeur des Jeux de la Francophonie 2021, Éric Larocque. C'est un honneur de pouvoir travailler à leurs côtés.



Archives La Liberté

Janelle Wookey est cinéaste et cofondatrice de Wookey Films, entreprise qu'elle a fondée en 2012 avec son frère Jérémie Wookey.




par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

L'orange, la vieille couleur du Canada

C'est le privilège de tout un chacun de voir des signes où il n'y en a pas forcément. Le fait qu'en cette 150e année de la Confédération canadienne, qui coïncide avec le 500e anniversaire des débuts du protestantisme, *La Liberté* publie un 12 juillet offre en tout cas une excuse parfaite pour revenir sur le temps où le Canada vivait une guerre de religion larvée.

En effet, l'image que l'on se fait du Canada d'aujourd'hui, à savoir un pays tolérant, ouvert à la diversité, généreux, apte au compromis n'a rien à voir avec la longue période où le pays était dominé par les extrémistes orangistes. Leurs convictions se résumaient très simplement : faire preuve d'un anticatholicisme primaire.

Une attitude qui s'explique fort bien quand on sait que la Réforme protestante se produisit à un moment de l'histoire de l'Europe où il était entendu que le peuple partageait la religion de son souverain. La même foi pour tous : la solution idéale pour ne plus avoir à s'inquiéter de l'unité du pays.

À cause de cette doctrine, la lutte de pouvoir entre l'Église catholique et les princes convertis au protestantisme a été féroce. Il a souvent fallu en effet déterminer par les armes si le peuple serait de foi catholique ou protestante. Du côté de la Grande-Bretagne la partie décisive entre le roi catholique Jacques II et son rival protestant Guillaume d'Orange s'est jouée en terre irlandaise le 12 juillet 1690 près d'une rivière appelée Boyne.

La défaite catholique signifiait que les Irlandais de foi catholique allaient vivre sous la tutelle protestante. Et qu'inévitablement, pour cause de cession de la Nouvelle-France catholique à la Couronne d'Angleterre, viendrait la nécessité pour les orangistes de dominer les populations catholiques au Canada. Puisqu'il est inévitable que les immigrants amènent dans leur nouveau pays les idées reçues et autres préjugés avec lesquels ils ont grandi sur leur terre d'origine.

C'est ainsi que les orangistes sont devenus les pires ennemis des Canadiens français, du fait que ces derniers étaient à peu près tous baptisés catholiques. Rappelons pour mémoire que John A. Macdonald, le premier Premier ministre de la Confédération canadienne, était un orangiste convaincu. Si bien qu'au fond, le tort principal des Métis de la Rivière-Rouge qui lui résistèrent en 1869-1870 n'était pas d'être de misérables half-breeds, mais des papistes, comme les orangistes désignaient péjorativement tout catholique.

À cette intransigeante lumière, il devient aisé de saisir à quel point l'exécution du fauteur de trouble orangiste Thomas Scott le 4 mars 1870, pour rétablir l'ordre dans la colonie de la Rivière-Rouge, a été jugée aux yeux des orangistes comme le scandale suprême. Dans un monde où il n'y a pas d'adversaires mais des ennemis, la mort de Scott était une provocation qui exigeait d'être lavée dans le sang. Louis Riel a payé de sa vie en 1885 la soif de vengeance du dominateur.

Dès les débuts du Manitoba, les Canadians orangistes de l'Ontario étaient fermement décidés à éliminer la présence métisse canadienne-française. Déjà en 1871, les conquérants s'empressèrent de renommer la rivière aux Ilets-de-Bois… la Boyne.

En Saskatchewan en 1929, le nouveau gouvernement de l'orangiste Anderson s'attaqua de front à l'éducation en français et à la religion catholique. Une fois de plus, les Métis et les Canadiens français furent réduits à des protestations. Celles de Guillaume Charrette de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba étaient aussi éloquentes que vaines. Son ton exprime la vieille souffrance, résume le climat impitoyable de l'époque : « Compatriotes de la Saskatchewan, courage et confiance en Dieu! Les Métis du Manitoba vous disent : salut aux persécutés pour la race française et la religion catholique. C'est la destinée de notre race au Canada d'être persécutée. […] Ne faiblissons jamais. Remercions plutôt nos persécuteurs qui nous rappellent nos origines et notre destinée de nous serrer les coudes et de nous sentir frères. »

À l'été de 1919 à Saskatoon, alors qu'elle était enceinte, Éléonore Sumner, fille du juge canadien-français Louis-Arthur Prud'homme, n'avait qu'une inquiétude : que son enfant naisse le 12 juillet. Sa crainte était fondée : son fils Claude naquit le 10 juillet. Il fut un brillant élève des jésuites au Collège Saint-Boniface, devint jésuite lui-même, enseigna la philosophie à Addis Abeba pendant près de 50 ans. Claude Sumner décéda le 24 juin 2012 en pleine Saint-Jean-Baptiste. Ultime pied-de-nez du destin d'un merveilleux poète aux orangistes bornés d'une autre époque. Après tout, on peut bien voir des signes où l'on veut l'année du 150e anniversaire de la Confédération canadienne.



À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca.***

Comité de mise en candidature transitoire : la présidente de la SFM s'explique

Madame la rédactrice,

Au nom du conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine (SFM), je tiens à remercier les membres du comité de mise en candidature transitoire, mis sur pied le 22 juin dernier et qui a accepté la tâche de faire respecter la démocratie lors des prochaines élections au nouveau c.a. de la SFM qui entrera en fonction le 12 octobre prochain. Stéphany Halikas, Jacques Saquet et Mohamed Doumbia sont, à l'image de bien des membres de la SFM, conscients de rendre un service public à l'ensemble de la communauté francophone du Manitoba.

Lors de nos délibérations du 22 juin dernier, nous nous sommes penchés sur tous les articles du règlement à mettre en vigueur pour que la SFM restructurée soit en cohérence avec ce qui a été adopté le 13 mai dernier. Il est évident que le comité de gouvernance adopté le 13 mai dernier est le moyen privilégié de recruter les 4 seuls membres communautaires sur les 21 postes à pourvoir au prochain c.a. de la SFM. Le hic dans cette démarche, comme l'explique de façon très logique Stéphany Halikas dans votre article du 5 juillet dernier, est que le nouveau c.a. n'est pas en fonction, donc ne peut pas constituer un comité de gouvernance qui, rappelons-le, reçoit sa composition de la part du c.a. dans son ensemble. Un c.a. qui n'existe pas ne peut pas donner un mandat à un comité qui n'existe pas.

En prévision d'une telle situation, et étant donné la complexité des changements à apporter à la structure du c.a. de la SFM, les membres du c.a. actuel avaient publié dans *La Liberté* du 26 avril au 2 mai 2017, des pistes de réflexion et suggéraient que « quelle que soit la formule adoptée par les membres, le c.a. recommande aux membres de prévoir un comité de mise en candidature pour l'élection et la sélection des administrateurs qui devront être élus/nommés à l'AGA d'octobre 2017 ». Ces suggestions, demandes ou inquiétudes au sujet de questions de gouvernance, actuelle ou future, n'ont pas été discutées le 13 mai, donc repoussées d'un revers de la main ou même jugées comme étant un signe de résistance au changement.

Par conséquent, n'ayant pas accès à ce mécanisme de transition, le c.a. actuel est de facto, un comité de gouvernance dans son ensemble, puisque légitimement en poste jusqu'au 12 octobre 2017. Pour assurer une transition aussi démocratique et aussi respectueuse des souhaits des membres présents le 13 mai dernier, nous avons fait le tri entre l'indispensable et le nécessaire pour une remise entre les mains du prochain c.a. et ce, en toute conscience et intégrité.

Le comité de refonte, dont les fonctions sont terminées depuis le 13 mai dernier et que vous citez dans votre article, doit comprendre que, comme gardiens des intérêts de la SFM jusqu'au 12 octobre prochain, les membres du c.a. actuel ont l'intention de respecter leurs engagements et leur code de conduite. S'il faut le répéter toutes les semaines dans les colonnes de votre journal, nous le ferons.

Nous travaillerons également à ce que les membres de la SFM aient, le 12 octobre prochain, un c.a. qui est conforme en tous points à ce qui a été voté le 13 mai dernier. Nous nous sommes engagés à le faire et nous le ferons.

Bien à vous,
Jacqueline Blay
Présidente de la SFM

Vision sur la vie et l'Hôpital Saint-Boniface

Madame la rédactrice,

Bravo à Daniel Lussier de la Corporation catholique de la santé du Manitoba et félicitations à l'Hôpital Saint-Boniface pour leur ténacité envers leur vision sur la vie.

Moi, je suis soulagée qu'il il y ait, au moins, un hôpital qui va respecter mon choix dans mes derniers jours.

N'oubliez jamais, quand au début, on nous donne un choix, évidemment ceci devient notre devoir à conformer.

Tuer, ne devrait jamais être déguisé comme un acte de compassion.

Franchement, les groupes qui poussent nos institutions à tuer leurs patients, me font peur à mort.

Quelle triste réalité de nos jours.

Gisèle Brunet
Saint-Boniface
Le 4 juillet 2017

À VOUS *la parole*

Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca ou en écrivant à la rédaction la-liberte@la-liberte.mb.ca.

Un cri du cœur

Madame la rédactrice,

J'aimerais réagir à la pétition qui circule concernant le journal *La Liberté* en ce moment. Je crois qu'il est important de clarifier certaines choses, comme il est clair que le journal nous tient tous à cœur.

Tout d'abord, j'aimerais commencer par dire que J'AIME *La Liberté*. Je suis fière de notre *Liberté*, qu'elle continue d'innover en cette ère où les journaux communautaires francophones partout au pays posent leur stylo de façon définitive, qu'elle survive grâce à et un modèle parfait d'économie sociale, soit la création d'un bureau de communication qui utilise ses profits pour financer le journal. Quelle idée structurante!

La Liberté joue un rôle important dans notre communauté. Elle nous célèbre, elle parle de nos succès, elle nous informe et, bien sûr, elle nous critique.

Sachez que je ne suis pas toujours d'accord avec les propos de *La Liberté*. Vraiment pas. Pas grave. Une communauté en santé accepte les divergences d'opinions, les accueille favorablement d'ailleurs. Je n'ai qu'à mentionner nos voisins du sud qui vivent les conséquences d'une presse bâillonnée.

La Liberté nous pousse à être transparents, même quand cela est désagréable. C'est le rôle de la presse, non? Je crois fermement qu'en étant autonome, *La Liberté* nous servira mieux. Ce n'est pas facile d'être sous la tutelle d'organismes qui doivent être critiqués de temps en temps. Lorsque je siégeais au comité directeur des États généraux, j'admets que je n'ai pas toujours été d'accord avec les interventions des journalistes. Même frustrée des fois. Argh! « Qui sont-ils de critiquer mon bénévolat, mon travail du cœur? » Oui, ça nous passe tous par la tête quand on se fait critiquer. Mais c'est crucial. Voulons-nous vraiment une communauté qui n'accepte pas la critique? Moi j'ai envie d'entendre des choses comme : « Y'a l'cœur à bonne place mais chus pas d'accord. » « Ouin, j'avais pas pensé à ça. » Moi, je veux lire des gens qui ne sont pas toujours d'accord avec moi pour que je puisse avancer. Ça, pour moi, c'est un journal communautaire. Sinon, l'ouvrage devient de la publicité pour les organismes. Et ça, ça ne peut pas survivre aujourd'hui en 2017.

La survie de *La Liberté* passe par son indépendance journalistique. Ce qui m'inquiète dans les propos de cette pétition « Sauvons notre journal *la Liberté* » c'est qu'on suppose que l'indépendance de *La Liberté* signifie qu'elle perdra son statut de journal communautaire. Au contraire. Elle fera mieux son travail et sera pertinente.

Je lis aussi qu'on a peur que de gros riches achètent *La Liberté* et contrôlent le message. Écoutez, il n'y a pas une cenne à faire avec un journal communautaire en français aujourd'hui. Si un gros riche investit dans *La Liberté*, c'est un don de bienfaisance, je vous l'assure.

La proposition 16 du Comité de refonte de la SFM ne parle pas de vendre le journal. Il s'agit de créer un comité d'experts qui étudiera la meilleure façon d'assurer la survie de *La Liberté* en tant que journal communautaire. Et moi, je crois que ça passe tout d'abord par son indépendance.

Je tiens mordicus à son statut de journal communautaire. Il s'agit tout simplement d'exiger en tant que membre de la communauté un journal qui fait des reportages sur des sujets pertinents pour la communauté, suit des principes journalistiques solides, et est doté d'un CA compétent composé de membres engagés de la communauté.

Écoutez les amis, on est dans une période de grands changements. La communauté fait de grands pas pour s'actualiser. On n'est plus en 1988. Regardons vers l'avenir. Faisons-nous confiance. Mettons en place des bases solides de démocratie, de bonne gouvernance et de liberté de presse, et on y arrivera… le poil rebroussé de temps en temps, mais on y arrivera.

Carole Freynet-Gagné
Le 5 juillet 2017

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse **la-liberte@la-liberte.mb.ca.**

BATAILLE ADMINISTRATIVE ENTRE LES PÊCHEURS DE NORWAY HOUSE ET SERVICE CANADA

MODE DE VIE AUTOCHTONE EN PÉRIL



LANGFORD SAUNDERS, PRÉSIDENT DE LA COOPÉRATIVE DES PÊCHEURS DE NORWAY HOUSE.

photo : Gavin Boutroy

Près de 150 pêcheurs et matelots de Norway House ont reçu des réclamations de Service Canada pour un total de plus de 800 000 $. Ils sont accusés d'avoir incorrectement déclaré leurs revenus sur leurs formulaires d'assurance emploi. Pour le président de la coopérative, Langford Saunders, c'est la survie de leur mode de vie qui est en jeu.

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Droit, les mains dans les poches, il s'avance sur le ponton d'un pas mesuré, habitué qu'il est à dompter le ressac. Son regard transperce. Et c'est celui d'un homme qui sait qu'il lui faut, à nouveau, défendre la dignité des pêcheurs de sa communauté. Langford Saunders est le président de la Coopérative des pêcheurs de Norway House depuis 2009.

Il était président de la coopérative quand, en 2011, la Cour suprême a déclaré que les pêcheurs de Norway House devaient être exempts de taxation, car leur activité commerciale précédait la signature du Traité numéro cinq. C'est Me Norman Boudreau qui avait alors plaidé leur cause.

Maintenant se déroule un combat administratif encore plus dramatique.

Suite en pages 6 et 7.

Suite de la page 5.

« C'est la survie de nos pêcheurs, de leurs familles, et de notre mode de vie qui est aujourd'hui en péril », assure le représentant des pêcheurs.

« Quand les coups de téléphone de Service Canada ont commencé à l'automne 2015, je suis rentré en trombe au bureau pour essayer de comprendre pourquoi ils nous appelaient. Et puis j'ai commencé à comprendre. »

Les formulaires de demande d'assurance emploi des 52 pêcheurs de Norway House, ainsi que de la centaine de matelots de pont qu'ils emploient, ont été l'objet d'une enquête de Service Canada qui s'étendait de 2011 à 2015. Chacun des pêcheurs et de leurs employés, environ 150 personnes au total, ont reçu des avis du gouvernement indiquant qu'ils devaient rembourser des sommes allant jusqu'à 60 000 $. La majorité des sommes à rembourser est de 33 000 $.

La Nation crie de Norway House est une réserve située à 800 km au Nord de Winnipeg, à l'extrémité nord du Lac Winnipeg. La coopérative des pêcheurs a été incorporée en 1962 pour mettre en commun le traitement, le marketing et la vente du poisson, afin que les pêcheurs autochtones de Norway House puissent concurrencer les grandes entreprises de pêche privées du Lac Winnipeg.

52 permis de pêche sont détenus par les membres de la coopérative. Ces permis sont traditionnellement transmis de père en fils. Un pêcheur embauche normalement deux ou trois matelots de pont.

En une année, il y a deux saisons de pêche : l'une en juin-juillet, l'autre en septembre-octobre. En hiver, les pêcheurs et leurs matelots vivent d'assurance emploi.

« C'est assez commun dans le nord, dans les régions éloignées et dans les maritimes, note Me Boudreau. L'assurance emploi, c'est la même chose pour les bûcherons du nord du Québec, ou les pêcheurs partout au Canada. J'entendais aujourd'hui que les gens à Churchill gagnent en ce moment leur argent, c'est la saison touristique. Et pendant l'hiver, c'est l'assurance emploi. Si l'assurance emploi n'était pas en place, ces gens-là ne vivraient pas à Churchill. »

Langford Saunders estime qu'environ 1 200 personnes vivent de l'activité commerciale de la coopérative, soit près de 20 % de la population de la réserve. Lui-même embauche deux matelots de pont. Chacun d'entre eux ont une famille. Ainsi, 15 personnes dépendent directement de la pêche du bateau du président de la coopérative.

Des enquêtes « manipulatrices »

Langford Saunders explique le déroulement des enquêtes. Il juge les techniques des enquêteurs manipulatrices. « Les pêcheurs et leurs matelots étaient convoqués tour à tour pour des entrevues à Thompson avec des représentants de Service Canada. Thompson est à 3h30 de route de Norway House. Ils ne nous ont pas payé l'essence.

« Mon entrevue à Thompson a pris dix minutes. Je suis rentré dans la pièce, je me suis présenté, j'ai répondu à leurs questions, j'ai posé mes questions et je suis parti. Les entrevues d'autres pêcheurs et des matelots de pont ont duré beaucoup plus longtemps.

« Les représentants de Service Canada ont dit à des pêcheurs et des matelots à qui ont avait arrêté les paiements d'assurance emploi, qu'ils recevraient leur paiements s'ils donnaient certaines informations. D'autres auraient été menacés de poursuites criminelles. *(Voir l'encadré Témoignage d'un pêcheur en page 7)*

« Les enquêteurs appelaient les familles des pêcheurs et des matelots pour essayer d'en extraire des informations. Souvent en indiquant la sévérité des conséquences que risquaient les pêcheurs.

« Personne ne savaient quoi répondre. Les pêcheurs ne comprenaient pas pourquoi ils étaient l'objet d'une enquête. Tout le monde avait peur. « Alors j'ai dit aux pêcheurs : on repart sur le sentier de la guerre. »

Une erreur, mais pas de volonté frauduleuse

Service Canada reproche aux pêcheurs d'avoir incorrectement rempli leurs demandes d'assurance emploi, et n'entend pas leurs excuses, car pour l'administration, toute l'information était disponible sur son site internet.

Or la langue maternelle d'une majorité des pêcheurs est le cri. Beaucoup d'entre eux sont des aînés, sans aucune compétence en matière d'internet. Souvent ils n'ont pas d'éducation formelle. Ils ont passé leur vie sur le lac.

Shelley Hart, est l'employée de la coopérative chargée de l'administration. Elle explique que les enquêtes sur les demandes d'assurance emploi des pêcheurs de Norway House tournent autour deux facteurs. « La coopérative n'est pas l'employeur des pêcheurs. Cela veut dire que les pêcheurs sont des travailleurs indépendants qui emploient des matelots de pont. Selon la loi, 75 % du revenu des pêcheurs est assuré. Les 25 % restants sont déclarés comme dépenses. En plus, les salaires des matelots doivent être déduits des 75 %. Ce qui reste doit être déclaré en tant que revenu assurable. Mais ça, les pêcheurs ne le savaient pas. Ils déclaraient la totalité des 75 %.

« Moi-même je ne le savais pas jusqu'à ce que les enquêteurs nous en aient fait part en 2015. Une portion des sommes que les pêcheurs doivent rembourser correspond aux salaires des matelots qui n'ont pas été déduits du montant assurable déclaré.

« Dès qu'on a obtenu cette information, on a immédiatement corrigé l'erreur. Il n'y avait aucune volonté frauduleuse. Les pêcheurs n'étaient tout simplement pas au courant. À aucun moment nous avons reçu un avertissement de Service Canada, et les agents du bureau de Service Canada à Norway House ne nous ont jamais dit que l'on faisait cette erreur. « Il faut se rendre compte que c'est seulement depuis 2015 que nous avons l'internet à haut débit. Avant ça il était quasiment impossible d'accéder au site web de Service Canada à partir de Norway House. De même qu'il y a très peu d'endroits sur la réserve où il y a du réseau cellulaire. Dans toute cette histoire, on a l'impression que Service Canada n'a aucune idée de la réalité de la vie des pêcheurs à Norway House. »

Langford Saunders note, « lorsqu'en 2015 j'ai demandé aux enquêteurs pourquoi ils nous faisaient venir à Thompson qui est à 3 h 30 de route de la réserve, ils m'ont répondu qu'ils avaient besoin d'accès à internet. »

Dans un échange courriel, *La Liberté* a demandé au service médiatique du Gouvernement du Canada d'énoncer les efforts entrepris pour informer les prestataires d'assurance emploi en régions éloignées.

En réponse, le service médiatique a indiqué les dates et les heures de ses services mobiles mensuels à Norway House, qui sont annoncés par la station de radio locale, affichées sur le site web de Service Canada, et données lors d'appels à une ligne téléphonique de Service Canada. Le service médiatique a également indiqué les heures d'ouverture du Centre de Service Canada de Thompson.

Suite en page 7.

photo : Gavin Boutroy

En faisant appel à sa maîtrise en Études autochtones de l'Université du Manitoba, Gilbert Fredette, chef par intérim de Norway House, inscrit le combat autour de l'assurance emploi des pêcheurs dans la plus large histoire coloniale du Canada.

« L'impact économique est déjà ressenti par tout le monde dans la réserve. Mais c'est bien plus que cela encore : la pêche et la trappe sont les liens les plus essentiels que nous maintenons avec notre identité autochtone, notre mode de vie traditionnel. C'est notre dernier combat.

Ce qui se passe aujourd'hui à Norway House est un affront aux traités. Je le répète souvent : Les personnes autochtones sont les dégâts collatéraux du développement du Canada. »

Gilbert Fredette



photo : Gracieuseté Boudreau Law LLP

Me Norman Boudreau, l'avocat qui représente les pêcheurs de Norway House.

« Est-ce que le gouvernement se doit de protéger des Premières Nations qui exercent un mode de vie de pêcheur depuis des centaines d'années? Une faute dans le système du gouvernement va faire en sorte qu'ils vont tout perdre, il n'y aura plus de pêche qui pourra être exercé à Norway House parce que ça ne vaudra plus la peine. »

Norman Boudreau



Christopher B. Clarke déclare fièrement qu'il est pêcheur de troisième génération. Lui et son fils, un matelot de pont, ont été le sujet d'enquêtes de Service Canada par rapport à leurs formulaires d'assurance emploi.

« J'ai moi-même un passé judiciaire. Lorsque je me suis remis sur le droit chemin, je suis devenu pêcheur. Je fais maintenant partie d'un groupe communautaire qui combat la délinquance juvénile à Norway House, et je devais faire des présentations dans l'école. Mais depuis que j'ai été menacé de poursuite judiciaire pour fraude, je ne peux pas faire ce pas supplémentaire dans mon développement, de parler aux jeunes, avec cette menace qui pèse sur moi.

« En plus, pour une raison quelconque, le gouvernement refuse de croire que mon fils été avec moi dans mon bateau. C'est ce qu'ils disaient quand ils m'ont interrogé. Mais je vous assure, mon garçon était au large avec moi, en train de pêcher. »

Suite de la page 6.

« Le second facteur dans l'enquête, indique Shelley Hart, est une remise en question de la légitimité des relevés d'emploi des pêcheurs et de leurs aides. » Les enquêtes soulèvent des doutes par rapport aux demandes d'assurance emploi des matelots de pont embauchés par des membres de leur famille.

En réponse aux questions de *La Liberté*, le service médiatique du Gouvernement du Canada résume comme suit la loi sur l'embauche de membres de familles et l'assurance emploi.

« En vertu de l'alinéa 5(2)i) de la *Loi sur l'assurance emploi* (LAE), il est important de déterminer si les parties ont ou non un lien de dépendance entre elles, car s'il y a un lien de dépendance, l'emploi pourrait ne pas être assurable. Cette détermination touche directement l'admissibilité d'un employé aux prestations d'assurance-emploi.

« En d'autres mots, rien n'empêche une personne de travailler pour quelqu'un avec qui elle a des liens de parenté. Cependant, l'emploi sera considéré comme assurable uniquement si l'on peut raisonnablement conclure que l'employeur aurait aussi pu embaucher une autre personne (avec qui il n'a aucun lien de parenté), selon les mêmes conditions. »

Shelley Hart indique qu'une majorité des pêcheurs emploient des personnes avec lesquelles ils ont un lien de parenté. S'il s'avère que le lien de parenté est un lien de « dépendance », l'employé jugé dépendant n'est pas assurable. D'où les sommes que doivent rembourser les matelots de pont.

« Les matelots de pont ont cessé de recevoir leurs paiements d'assurance emploi en 2016. Beaucoup d'entre eux ont des familles, qu'ils soutiennent grâce à la pêche et à l'assurance emploi. Maintenant ils reçoivent le montant d'assurance sociale minimale, ce qui est souvent totalement inadéquat. S'ils repartent travailler sur un bateau, le gouvernement prélève de larges sommes sur leur revenu pour rembourser la pénalité imposée. Un bon nombre d'entre eux jugent que le travail de matelot de pont n'en vaut plus la peine. »

La Liberté a parlé à un matelot de pont qui ne voulait pas que son nom soit publié. Il affirme qu'avec le montant minimal d'assurance sociale qu'il reçoit suite à l'annulation de ses allocations d'assurance emploi, il n'a pas l'argent pour acheter un berceau pour son nouveau-né.

La Liberté a également vu les formulaires d'assurance emploi de dizaines de pêcheurs des années 2011 à 2015. La question portant sur le lien de parenté avec l'employeur était partout vierge.

Les pêcheurs auxquels *La Liberté* a parlé affirment tous que l'agent de Service Canada qui remplissait les formulaires ne leur a jamais posé la question.

En plus des sommes d'assurances emploi à rembourser pour lesquels les pêcheurs et les matelots ont été rétroactivement jugés inéligibles, la majorité d'entre eux ont reçu une amende de 7 000 $ pour déclarations frauduleuses.

Ainsi les pêcheurs de la coopérative de Norway House, et leurs matelots, doivent au total plus de 800 000 $ au gouvernement du Canada. Un énorme montant considérant qu'en 2012, le revenu annuel d'un pêcheur au Manitoba était en moyenne de 13 220 $, avant la déduction des salaires des matelots.

Une question politique aussi

Gilbert Fredette, chef par intérim et conseiller de bande de la Nation crie de Norway House, a collaboré avec la coopérative des pêcheurs pour embaucher le l'avocat Me Norman Boudreau. C'est ce même avocat qui avait gagné la cause des pêcheurs en Cour suprême en 2011.

« Premièrement, lance l'avocat, Service Canada a manqué à son obligation de faire en sorte que pêcheurs connaissaient leurs droits et leurs obligations. Tout au long des années, ça n'a jamais été porté à leur attention.

« Les pêcheurs répondaient à tous les critères qu'on leur imposait, continue Me Boudreau. Que Service Canada revienne leur dire que leur façon de faire n'est pas correcte, et réclamer de telles sommes d'argent, c'est vraiment injuste. Ça impose des conditions trop onéreuses.

« On est dans les premiers balbutiements de cette cause, on a fait objection, et après ça il y a deux niveaux d'appel. Ensuite, on va en cour. On en est encore au premier niveau administratif. Mais je pense qu'au niveau administratif, il y a peu de chance de se faire entendre.

« Mais c'est aussi une question politique. Est-ce que le gouvernement se doit de protéger des Premières Nations qui exercent un mode de vie de pêcheur depuis des centaines d'années? Une faute dans le système du gouvernement va faire en sorte qu'ils vont tout perdre, il n'y aura plus de pêche qui pourra être exercé à Norway House parce que ça ne vaudra plus la peine. »

Gilbert Fredette partage l'avis de Me Boudreau. C'est pour cela qu'il est le champion de la cause des pêcheurs. Il souligne que la question dépasse les frontières de la réserve.

« Il y a d'autres pêcheurs autochtones sur le Lac Winnipeg, qui n'ont pas le soutien d'une coopérative. On a déjà reçu leurs appels inquiets. On pense aux pêcheurs autochtones partout au Canada et on se demande, qui seront les prochains à être ciblés… »

Gilbert Fredette et les pêcheurs ont essayé à plusieurs reprises de mettre en place des rendez-vous avec des ministres fédéraux. On leur a répondu que ce n'était pas possible, car une enquête était en cours.

Langford Saunders pensait avoir assuré une réunion avec MaryAnn Mihychuk, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail de l'époque, jusqu'en janvier 2017.

« On devait quitter la réserve le matin, et rentrer le soir, afin de ne perdre qu'une seule journée de pêche. La ministre a annulé à la dernière minute. »

La Liberté a essayé d'obtenir une entrevue avec l'actuelle ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail, Patty Hajdu, pour être ensuite redirigée vers Jean-Yves Duclos, Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social. Ce dernier n'était pas disponible pour une entrevue. Dominic LeBlanc, Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, n'était pas en mesure d'accorder une entrevue, de même que Carolyn Bennett, ministre des Affaires autochtones et du Nord.

CONCOURS D'ÉCRITURE

Voici les textes des lauréats du concours littéraire « Notre terre » organisé par La Maison Gabrielle-Roy afin de célébrer ces lieux que nous habitons et qui nous habitent, ceux que nous appelons notre pays. Ce pays qui est notre nourriture. Notre nourriture, physique par les fruits que nous recueillons, spirituelle par les liens que nous tissons avec lui, esthétique par les beautés qu'il nous offre ou que nous y avons construites. Vous découvrirez donc dans les pages suivantes les textes de trois auteurs de 11e année du Collège Louis-Riel et de quatre auteurs de la catégorie 18+. Oui quatre, le jury n'a pu départager les deux textes ex æquos qui se méritent le deuxième prix. À toi, lecteur, de juger. Voici donc, Notre terre.

Bertrand Nayet



Catégorie 11e – 12e
1er prix : *Il était une fois une forêt…* par Justine Sutherland

« AAAAAAAHHHHHHHHHHHHHHHHHHHHHHHHHH! Non impossible. Ça ne m'arriverait jamais. Personne n'oserait me faire ça. Je suis trop fort, trop grand, trop beau! Il y a d'innombrables individus qui le méritent beaucoup plus que moi.

Je le vois! Il s'approche avec cette canette de peinture rouge dans sa main! Je ne peux pas bouger! Je suis ancrée dans la terre! Mais, heureusement, il s'éloigne de moi. Oh bonheur! Je vivrai encore un jour. Je l'entends qui s'éloigne, ses pas sont de plus en plus lointains.

Pshuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuut. La canette! Oh non pas la canette! Pauvre François! Je peux le voir au loin. Un grand X rouge sur son corps.

Tout à coup je ressens la froideur de la peinture qui s'installe sur mon dos avec une douleur qui brule comme un feu de forêt. Je n'avais pas vu le deuxième homme. Il était silencieux. C'est à ce moment qu'on entend une tronçonneuse démarrer. La sueur coule de mes bourgeons. Mon cœur bat à 100 miles à l'heure et la sève pulse dans mes veines. Le premier tombe sur son côté, suivi de plusieurs autres, comme un effet domino. AAAHHHHHHHHHHHH! Je crie intérieurement pour ne pas attirer leur attention. Ma respiration est rapide. Je n'ai plus la capacité d'endurer ces sons terrifiants!

Je ressens le métal tranchant mon tronc, la sève qui jaillit de mes entrailles, aspergeant le meurtrier dans sa chemise carreautée. Je tombe brutalement, la poussière s'envole et mes feuilles tourbillonnent autour de moi. Une petite graine s'envole dans le vent. Le corbeau, qui se perchait dans mes branches, s'enfuit en croassant avec furie. Ses serres se referment sur l'épaule du meurtrier qui essaie de se défendre.

Allongé sur mon côté, j'observe le carnage de ma famille. Nous sommes tous par terre. Ce bruit destructeur redémarre. Qu'est-ce qui nous attend donc, c'est déjà assez non?

Les branches et les feuilles sont éparpillées d'un bord et de l'autre. Je vois mes amis perdre leurs branches, la sève qui essaie de garder le tout coller ensemble semble ne plus rien tenir. Les têtes roulent, les branches tombent, et les œufs se cassent dans les nids. Les écureuils protestent en essayant de récupérer leurs réserves de noix.

Le silence retombe dans la clairière. Une toute petite graine se retrouve seule, à demi-enfouie dans la terre. Elle est triste de constater qu'il n'y a plus de forêt. Elle voudrait demander une question, mais s'il n'y a personne pour l'entendre, est-ce que ça vaut la peine de la poser?

« Qu'est-ce qui deviendra de ma Terre?»

Catégorie 11e – 12e
2e prix : *Le coucher* par Sophie Moulaison

Bernard Percé partit de sa maison le matin et, avant qu'il puisse absorber ce qui se passait, se retrouva pataugeant dans les vagues vacillantes du Golfe du Mexique, la poignée d'un pistolet serrée contre sa paume.

La bande sonore de ce meurtre, c'est le chant mineur des criquets et la percussion douce de la collision de l'eau contre l'eau contre l'homme. Les vagues montaient et descendaient contre les genoux de Bernard, contre ses cuisses, ses genoux, ses cuisses…

L'œil saignant du soleil rouge fixait son regard. À cette heure du jour, il était difficile de savoir si le soleil se levait ou se couchait derrière la nappe bleue à l'horizon. À ce moment, l'homme ne le savait plus. Au cours des dernières quelques semaines, il tourbillonnait autour de l'insomnie extrême au point où les jours et les nuits se fusionnaient ensemble.

Ce qui le gardait réveillé la nuit, c'était sa poursuite hédoniste et oppressante vers la superficialité totale. Il passait ses soirées à contempler la teinte particulière de ses dents, la marque de pommade qu'il utilisait, le modèle désuet de sa voiture…

À l'horizon, une bande de policiers marchait vers lui sans presse, mais elle ne présentait aucune menace.

Les lèvres enveloppées autour du canon du fusil appartenaient à une vieille femme. Elle était à genoux, les vagues montantes jusqu'à son cou. Sa peau était ridée et fatiguée, la couleur des coquillages. Sa mèche sablée refluait en synchronisation avec le bercement de la mer.

Regardant distraitement le visage de la femme, Bernard ressentit ses douleurs narcissiques lui revenir à l'esprit. Il sentit la tension glaciale se diffuser à travers son corps, de ses orteils jusqu'à l'espace vide dans sa poitrine. Dans ce moment rempli d'angoisse solipsiste, une seule pensée s'est distinguée de la foule : il voulait connaître la sensation d'être le feu de forêt et non la futaie. N'éprouvant aucun signe d'hésitation, il appuya sur la gâchette du pistolet.

Et avec ce mouvement brusque et mineur, avec la contraction de son index, la petite balle métallique sortit du canon, trainant dans son sillage du soufre, de la destruction, de la fonte des glaces arctiques, la mort de milliers de poissons comme d'êtres humains, la détérioration de l'atmosphère, les pluies acides, des tumeurs éruptives, mais l'homme ne sentit rien.

Lorsque la balle traversa le crâne de la femme, lorsqu'elle perça un trou de la taille d'une assiette à l'arrière de sa tête blonde, la plaie saigna un liquide noir et épais dans les eaux bleues. Le corps de la femme coula au fond de l'océan, laissant qu'un nuage d'encre diffusant dans les eaux tremblantes. Les policiers à l'horizon marchaient toujours, baignant leurs pieds dans l'eau azur. Mais lorsque les doigts nocifs du pétrole s'étendirent à leurs orteils, lorsque le liquide les peint noirs, ils commencèrent à courir vers la femme déjà morte.

Imperturbable, Bernard Percé s'éloigna de la scène, contemplant une dernière fois la position du soleil. Cette fois, il n'avait aucun doute que le soleil était plus près de la surface de l'eau qu'auparavant. C'est curieux comment se ressemblent les criquets et les locustes, le lever et le coucher du soleil, le début et la fin. Mais c'était certain : c'était la fin du jour, les dernières heures.

Catégorie 11e – 12e
3e prix : *Notre Terre,* par Callum Goulet-Kilgour

Je me souviens vaguement de ma jeunesse. Par contre, mon souvenir le plus marquant ne cesse de m'échapper. C'était un matin d'octobre, les feuilles représentant une gamme variée de couleurs rougeâtres. Pour me rendre à l'école, je marchais sur ma piste habituelle de trois kilomètres. Comme d'habitude, je pouvais entendre le ruissellement des branches et des feuilles, ainsi que les cris paisibles des animaux qui se préparaient pour l'hiver. Ce jour-là, par contre, j'ai pu entendre autre chose.

Le son pur, ancien et mélancolique d'un air de piano se faufila dans mon tympan. Une pléthore de différentes émotions furent évoquée chez moi. Immédiatement, j'ai commencé à chercher la source de cette musique. J'ai couru dans le bois. Mon cœur battait fort. Soudainement, j'ai aperçu un piano qui semblait venir de la terre. Des fleurs et des vignes étaient enchevêtrées autour des jambes du piano. Des plantes semblaient pousser de l'intérieur. Le bois du piano était un brun décrépit. Pourtant, le son était beau. Ah! Un vieil homme ayant une longue barbe jouait de ce piano. Il ressemblait à un sans-abri, mais, pourtant, il démontrait beaucoup d'élégance. L'homme m'a salué.

« Bonjour, mon cher.

– B-b-b-bonjour… Qui êtes-vous, monsieur?

– Ça fait longtemps que j'ai oublié mon nom. Mais, je peux te parler de qui je suis.

– Oui!

– Tout a commencé – plutôt terminé, disons – le soir de ma plus grande performance, à la salle Carnegie, la plus prestigieuse de toutes les salles.

– Wow, ai-je murmuré.

– J'allais interpréter le Concerto en mi mineur de Chopin. Très difficile, très difficile… Mais, pour moi, facile.

– Mais que s'est-il passé?

– Avant d'être accueilli sur scène, j'ai eu un appel d'un ami. Il m'a dit que mon professeur de piano venait juste de mourir. Je n'ai pas pu me concentrer durant ma performance. Mes mains tremblaient et ma vision était floue.

– Ah non!

– Ce soir-là, j'ai mal joué. Très mal joué. Ma carrière fut terminée. Je ne pouvais plus vivre en société. Je me suis exilé ici. Fiston, la nature guérit. La nature réduit toute tragédie à une simplicité pure. La nature ne discrimine pas. Notre terre accepte tout le monde. »

L'homme a continué à jouer.

J'ai continué de marcher.

Catérorie 18+
1er prix : *Ailleurs urbain,* par Blandine Arts (pseudonyme)

Les marches épaisses s'empilent les unes sur les autres et s'étirent en un long escalier qui relie la route au sommet de la butte, grande bosse qui se soulève en plein cœur de la ville.

Sur la pointe de cette protubérance urbaine, un gros cerisier en fleur lâche ses flocons de cendres grises sur un tapis d'herbe jaune et sèche, brûlé par le soleil et les fumées de la ville.

Depuis la route où circulent les voitures et les camions, tout en bas, les hommes n'aperçoivent de l'arbre qu'un minuscule point blanc, léger, imperceptible. L'arbre est seul sur la cime.

Un homme est assis au pied du cerisier. On aperçoit d'en bas le point noir de son grand chapeau tranquille. Un peu partout autour de lui se dressent les éternelles cheminées de la ville, longues, noires, comme tracées à la pointe grasse d'un pastel, un vaste champ de fleurs mortes qui dépassent chaque jour un peu plus en hauteur le monticule solitaire où l'arbre pleure ses gros pétales.

L'homme, toujours assis sous l'épais feuillage blanc, réfléchit. Il est grand, il porte une veste et une barbe rousse épaisse.

Le vent se lève, souffle de plus en plus fort : il tire en arrière les traits de son visage, soulève ce qui lui reste de cheveux. Dans le ciel, le chapeau de l'homme fait des cabrioles, joue un instant avec le vent avant de disparaître derrière l'un des plus hauts murs de la ville.

L'homme reprend sa méditation. Autour de lui, les cheminées crachent de nouvelles volutes de fumée noire.

Enfin le soleil se couche. Morceau par morceau, le jour se déchire en découvrant de grands bouts de ciel noir. Sa méditation terminée, l'homme se lève, regarde un instant le point rouge au sommet de chaque cheminée, écoute le brouhaha de la ville, contemple les néons, leurs traces lumineuses sur le sol. Tout est calme.

Il sursaute : un groupe de personnes, en bas, vient d'envahir l'escalier. Des rires découpent le ciel, des cris d'enfants, des voix d'adultes. L'homme se précipite, se penche, scrute la masse informe qui rit, bute sur les marches, grimpe avec une avidité curieuse cette colline étrange, cet amas de terre perdu au cœur de cette ville de fumée.

L'homme se précipite à l'embouchure des marches et se tend de toutes ses forces, bras et jambes en croix, pour barrer le passage. Il attend ainsi un moment. Puis renonce : à quoi bon ?

Il réfléchit un instant, fait le tour de l'arbre une dernière fois et dévale la pente où aucun escalier n'a été taillé. Il disparaît en bas, englouti par les lumières de la ville, au moment même où le premier individu atteint enfin le sommet de la butte.

Un petit groupe d'hommes et de femmes s'installe sous le cerisier dans un grand bruit de voix, brisant dès le premier mot la solitude apaisante des lieux. Une femme entreprend de se constituer un gros bouquet de branches fleuries pour l'offrir à une amie qu'elle sait malade ; d'autres femmes la suivent. Les enfants courent, piétinent l'herbe de leurs jeux sous les regards attendris des adultes, se cachent derrière le tronc dont ils arrachent l'écorce, creusent avec entrain dans le sol de ce sanctuaire, joignent leurs voix, leurs corps, leurs cris, au bruit de la ville qui élève son interminable rumeur bien au-dessus des cheminées. Le plus grand, enfin, achève de couper au canif, avec l'aide d'un adulte, la dernière branche de l'arbre.

Les bouquets sont faits, chaque enfant a sa petite branche. On a bien rit, bien profité, on peut désormais partir. Les femmes descendent les premières. Les enfants les suivent en courant, se doublent, se poussent mutuellement dans de grands rires enfantins. Puis les hommes, enfin, se lèvent à leur tour et quittent la colline sans un dernier regard, les yeux rouges et l'esprit noyé de bière. Leurs canettes, qu'ils oublient de ramasser, jonchent la terre, d'innombrables morceaux d'aluminium et de papier.

Le dernier homme encore présent sur la colline se lève avec lenteur, s'essuie la bouche, jette son mouchoir roulé en boule sur le sol et entreprend de rejoindre le cortège déjà bien loin. Il descend les marches, une à une, lentement pour ne pas tomber et disparaît dans l'escalier, heureux de cette si merveilleuse soirée.

Les heures passent ; le jour, enfin, se lève. L'arbre, réduit à son seul tronc, se mêle enfin aux cheminées des usines, lisse, noir de cendres, nu. Terriblement seul. Faible, malade et malheureux. Enfin taillé après tant de siècles à l'image de l'Homme.

DE LA MAISON GABRIELLE-ROY

Catérorie 18+
2e prix (ex aequo) : Gisèle Fréchette-Beaudy

J'ai entendu le coq chanter aujourd'hui. Son chant discordant m'a hantée toute la journée. On aurait dit une litanie de plaintes et de remontrances…une sorte de blues manifestant le triste sort de notre terre. À force de psalmodier la même rengaine le coq a fini par s'égosiller …Pauvre bête! Sans doute la bête en question a bien raison de reprocher à l'humanité son insouciance devant le pauvre état de santé de sa mère la Terre.

Nous sommes ses locataires; la Terre ne nous appartient pas. On nait sur cette Terre qui nous soutient et nous nourrit. Nous avons tout ce qu'il nous faut pour grandir, évoluer et être bien. Tel un enfant blotti dans les bras de sa maman je me sens bien sur cette planète. Je peux humer son parfum savoureux (surtout après une bonne pluie), marcher sur sa douce mousse et déguster ses fruits délectables. Et, qui n'est pas touché par la splendeur de ses paysages? Que ce soient ses rivières, ses lacs et ses océans, ses montagnes et vallées, ses plaines et déserts, sa faune, ses bestioles et sa flore, la Terre nous offre ce qu'il y a de meilleur. Et, ne serait-il pas naturel et juste que d'entretenir une bonne relation d'amour avec la terre--établir un lien de confiance et de compassion avec sa nature?

Mais (oui le gros MAIS) l'humanité ingrate se permet de détruire et de ne pas prendre soin de la vie qui existe sur Terre. En plus, elle ose se cacher derrière ses illusions que tout est bien et beau. L'humanité ferme les yeux, elle ne prête que peu d'attention aux besoins de la nature… Pauvre humanité! Ne sais-tu pas que la terre s'affaiblit, elle est empoisonnée—il nous faut l'antidote et ça presse!

Je réside dans un pays qui vit au rythme des saisons. Quel bonheur de pouvoir apprécier la diversité de climats à même la région. Au printemps, c'est l'avènement d'une vie nouvelle. L'énergie émane de la terre et elle nous réveille comme le coq qui chante pour nous secouer et nous rendre conscients de notre grande responsabilité envers la situation précaire de la planète. L'eau ruissèle et coule au rythme des flots. Les cascades et les chutes accordent leurs mélodies aux gazouillis des oiseaux revenus au pays après une longue absence Ah! Le temps des retrouvailles! La blancheur grisâtre panoramique cède sa place au coloris vigoureux du printemps. Le soleil réchauffe la Terre qui à son tour nous ravive et nous sort de notre torpeur. Les bourgeons éclatent et dévoilent les trésors abondants de la végétation.

Le coin de terre où j'habite est tout petit et il a besoin d'attention et de tendresse. Je me retrouve à genoux devant les plates-bandes du jardin. Peut-être pour demander pardon? Les deux mains bien enfouies dans la terre je la tourne et la laisse glisser entre mes doigts. J'entends le battement de mon cœur. Va-t-il s'accorder au rythme de la Terre? Va-t-il entrer en cadence dans la danse des saisons? Au rythme de la vie…J'ai le goût de participer à l'embellissement de la Terre et aussi d'en prendre soin en commençant chez-moi sur un petit lopin de terre.

Qui sait? Le coq reprendra-t-il un jour un air plus doux et harmonieux?

Toutefois, si la complainte du coq me réveille et me rend consciente des injustices qu'on porte à la terre, ne serait-il pas mieux que le coq chante le même refrain, la même rengaine jour après jour afin que je demeure avertie et vigilante?

Catérorie 18+
3e prix : *Notre terre*, par Linda Racicot

Que le spectacle commence… Enfants de la terre, écoutez mon histoire, celle qui risque un jour de vous transformer. Notre terre est condamnée à mourir. Le saviez-vous? Hé oui, on dit que la cause de la mort est l'épuisement des ressources. Nous en reste-t-il ? Question légitime quand notre vie en dépend! Si j'avais su que cette vie ne tenait qu'à la terre, je l'aurais chérie. Je l'aurais un peu moins piétiné, un peu plus caressée et un peu plus aimée. Pourtant, c'est dans cet état d'apocalypse que la créativité s'est mise à l'œuvre.

À l'origine, la terre mère était une enseignante coriace et efficace pour la survie. Sous l'action de ses phénomènes de mariage et de séparation des molécules primaires, cette motte de terre a causé beaucoup d'effets secondaires. À cet instant pas si précis, nous avons eu droit à l'esquisse de son chef-d'œuvre! Les éléments dévastateurs qui se déchainaient ont transformé cette sphère si précieuse en laissant leurs marques à la surface de la croute terrestre comme un drapeau rouge et blanc tatoué sur sa peau. Le fléau de destructions était-il utile à la poursuite de cette formation, me direz-vous ? Absolument ! Malgré les maux qu'ils occasionnent, les catastrophes changent quelques fois l'état d'un territoire, mais le bien qui en résulte est souvent ressenti par les générations futures. Ce chaos auquel nous avons assisté a enrichi cette vieille terre âgée, mais pas pour autant fatiguée puisque la genèse apparue en toile de fond.

Tantôt plate, tantôt ronde, cette biosphère avait l'air tout droit sortie de son « arbitre »! Nous sommes à l'aube de la confusion terrienne, dans la vallée des larmes et de la réflexion. Quelques regrets apparaissent sur le lac des tyrans par la façon dont ils l'ont asservie. Toute cette pression qu'ont lui a faite subir en la martelant, en la violentant et souvent en l'épuisant, était-ce nécessaire? Était-ce pour les bonnes raisons ou par ignorance? Réalité cruelle ou création nouvelle? À la jonction des monts et des vallées identitaires, une construction manifeste s'impose.

Au moment où ces lignes sont écrites, nous prenons part à ce vent de changements. Nos bases sont solides, nous avons quand même quelques fiertés! Nous sommes fidèles à cette création magnifique qui nous a été offerte sur un plateau de gens! En participant à cette création, nous l'avons transformée en la travaillant, en l'arrosant et en la métissant presque correctement. Nous gardons en mémoire l'odeur de la terre qui dégèle le jour venu! Son apparence chauffé par le soleil jusqu'à la fendiller le crépuscule venue! Quels souvenirs nous avons de sa robe couleur de pluie diluvienne, quand elle se met sur son trente-six pour que le soir venu, elle s'accoquine avec la lune. Sans compter les particularités uniques qu'elle étale selon ses caprices météorologiques. Quelle chance nous avons de pouvoir assister à ce spectacle!

Ah! cette grosse boule qui flotte dans l'espace! Elle ne sait même pas que nous l'aimons, mais je crois qu'elle s'en doute, car nous l'avons tous entendu trembler hier soir ! Elle a dit : Racontez à vos enfants que je rayonne. Ça y'est la campagne d'amour est déjà commencé! Le vent lui a lancé un baiser qu'elle n'est pas prête d'oublier et moi qui était assise aux premières loges!

Catérorie 18+
2e prix (ex aequo) : *En TERRE ment* par Alfred Laurencelle

Je m'étais fait belle, accueillante, et généreuse… C'était pour te recevoir, alimenter ta vie et te faire vibrer de bonheur devant toute la magie enchantée que je t'avais préparée. J'avais pris soin de mettre à ta disposition, en plénitude, tout ce qui allait remplir ta vie de joie, de bien-être et d'émerveillement. J'ai été cherché des couleurs là où il ne s'en trouve pas ailleurs sans même penser qu'il pouvait avoir des limites aux nuances les plus délicates. Pour t'apprivoiser je t'ai prêté mon corps pour le faire éclater d'une alimentation nécessaire à la vie de tes frères et soeurs. Il m'est arrivé, parfois, de temps en temps, d'échapper des larmes de joie devant l'abondance de tes récoltes. J'ai voulu ma poitrine forte et pleine d'immensité. Sur mon visage étincelant, j'ai dessiné des traces onduleuses pout te faire voir mes plus beaux sourires. Pour protéger ta zone de confort, j'ai pris soin de t'envelopper d'une couverture que j'ai brodée soigneusement, de mes propres mains, avec le tissu de mon coeur brulant d'amour. J'ai composé la mélodie des ruisseaux qui serpentent délicatement la pente des collines se mêlant, sans convenances, aux chants généreux des oiseaux en fête.

Bref, J'eu même la prétention de penser que j'étais plus habile que moi-même en découvrant la beauté de ce que j'avais crée et j'étais si fière de te l'offrir gratuitement. Pendant des siècles et des siècles, sans jamais me reposer, j'ai tissé, sculpté, arrosé, soigné, et réparé mes vêtements pour me garder belle, accueillante et généreuse…

Et voila, avant même de me prendre pour acquise, sans même réfléchir tu t'es lancé dans une course effrénée pour assouvir tes caprices sans t'apercevoir que tu m'abimais, m'étouffais et me détruisais. Tu t'es couvert de gloire. D'argent et de contrôle. Tu as voulu me posséder et te servir des biens que je t'avais offerts pour combler tes gains personnels.

Tu as déchiré mes entrailles sans te soucier des lois de ma nature en les fouillant avec tes engins dévastateurs pour m'arracher les trésors qui, selon toi, allaient faire ta richesse. Mon coeur s'agite, frémi et me fait trembler. Il m'arrive même de cracher mes ulcères enflammés et parfois j'échappe le trop plein de mes poumons qui, en s'étouffant, se déchainent en ouragans. Tes industries, tes manufactures, tes usines ne cessent de dégager des gaz qui salissent, percent et déchirent le manteau que j'avais pris soin de te confectionner. Tu t'es fermé les yeux sur les bleus profonds des océans et les verts tendres des forêts en les polluant sans respect aucun.

Ici et là, sur ma peau tu laisses des traces de blessures, des plaies ouvertes que tu crois guérir en les bouffant avec les déchets de ta surconsumation. A cause de ton insatiable désir de me découvrir et piétiner ma soeur la lune. Tu t'es lancé éperdument dans une course vers l'espace là ou j'avais placé soigneusement mes astres lumineux pour éclairer tes nuits sombres.

Tu as même voulu que l'énergie de la plus petite particule de ma matière soit mise au service de la destruction pour satisfaire ta soif de dominateur.

Bientôt il ne te restera à partager que ton verre d'eau corrompu… que ton plat rempli de substances toxiques….que ton sac de plastiques noir bien scellé pour te couvrir…

Dis…Avant qu'il soit trop tard, avant que tu signes le jour de ton en TERRE ment puis-je t'inviter à me repenser?

UNE MOTION POUR PROTÉGER LES ÉLUS CONTRE L'INTIMIDATION

Briser le silence dans les conseils municipaux

Le 28 avril dernier, la mairesse de la Municipalité rurale de Ritchot, Jackie Hunt, a présenté sa démission en raison des pressions et insultes qu'elle subissait de la part d'un membre de son conseil. Ce départ visait à ouvrir un dialogue sur la protection des élus face à ce type de comportement qui n'est, pour le moment, pas réprimé par la loi. En réaction, la conseillère de West St. Paul, Cheryl Christian a écrit une motion qu'elle souhaite amener au gouvernement provincial, afin de changer la donne.


Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

La mairesse de la Municipalité rurale de Ritchot a donné sa démission le 28 avril dernier en raison des insultes qu'elle subissait au sein du conseil municipal.

La démission de Jackie Hunt a été l'élément déclencheur », explique Cheryl Christian, conseillère dans la Municipalité de West St. Paul depuis 2014. « Je sais qu'elle a eu des retours négatifs sur son geste. Mais la réalité, c'est qu'il n'y a pas d'autres options pour se faire entendre. »

« Vous appelez le bureau de l'Ombudsman, mais ils sont trop occupés. Vous appelez la Province et ils vous diront que cela ne les regarde pas, et que ce doit être traité en interne. Mais si vous amenez la question à votre directeur municipal cela pose problème : nous sommes leurs supérieurs, alors comment pourraient-ils enquêter sur nous? »

La démission de Jackie Hunt a été suivie par celle, en soutien, de deux autres membres du conseil municipal de Ritchot, Jeannot Robert et Ron Mamchuk. Le départ de trois des cinq membres du conseil municipal a conduit à sa dissolution par la ministre des Relations avec les Autochtones et les municipalités, Eileen Clarke, le 10 mai.

Une nouvelle élection municipale aura lieu le 19 juillet. L'ancienne mairesse, Jackie Hunt, se présente à nouveau.

Cheryl Christian explique que les élus signent un code de conduite au moment de leur entrée en fonction, mais que cela ne débouche sur aucune enquête si un officier subit des pressions ou de l'intimidation au sein même de son conseil.

À l'heure actuelle, les élus ne sont considérés ni comme employés, ni comme employeurs, et leur statut n'est pas inclus dans la *Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail*. Ils ne sont donc pas protégés dans ce genre de situation.

C'est pour réformer le statut d'élu et l'inclure dans cette Loi que la conseillère a décidé de présenter une motion. Pour qu'une telle proposition soit considérée par la Province, il faut d'abord qu'elle soit votée par un conseil, avant d'être débattue au niveau du district, puis à la convention de l'Association des municipalités du Manitoba (AMM).

Si une majorité d'élus se prononcent en sa faveur, l'Association va défendre la résolution auprès du gouvernement provincial.

Devant ce long processus, la conseillère a essuyé des revers. Dans sa municipalité, seul un autre élu a répondu au courriel dans lequel elle présentait la résolution. Il y déclarait que ce n'était pas un débat important. « J'étais surprise et déçue de voir ces réactions dans ma municipalité », raconte-t-elle.



photo : Valentin Cueff

Cheryl Christian (sur la photo), conseillère à la municipalité de West St. Paul, a décidé d'agir en réaction aux insultes dirigées envers l'ancienne mairesse de Ritchot, Jackie Hunt. Elle a rédigé une proposition destinée au vote à l'Association des municipalités du Manitoba en novembre prochain.

Le succès est venu grâce à la conseillère Heather Erickson, de la Municipalité de Springfield. Elle avait discuté du problème avec Cheryl Christian, et a choisi de présenter, elle aussi, la résolution à son conseil. Elle fut votée à l'unanimité, non seulement par les conseillers, mais aussi plus tard par le district de l'Est.

Les deux conseillères attendent désormais la convention de l'AMM, qui aura lieu en novembre, où le débat prendra à nouveau place.

Cheryl Christian a, depuis, reçu de nombreux courriels et appels téléphoniques d'élus qui ont souhaité faire part de leur situation. Elle pense que la résolution a révélé un problème qui était présent mais pas discuté. « C'était perturbant et triste d'entendre de tels témoignages. Mais ces personnes étaient contentes de voir qu'un processus était en cours et qu'elles n'étaient pas seules. »

Présente récemment à la Fédération canadienne des municipalités, à Ottawa, la conseillère de West St. Paul a également porté le sujet de l'intimidation devant les élus présents. Et elle a constaté que le Manitoba n'était pas un cas isolé. « Nous avons discuté là-bas avec des maires et des conseillers de tout le pays, et on a bien vu que le problème est d'envergure nationale. »

À ce jour, la ministre Eileen Clarke aurait déclaré aux auteurs de la motion « prêter attention » à la question de l'intimidation dans les conseils.

La Liberté a tenté de joindre le bureau de la ministre Eileen Clarke, en vain.

Intimidation : la perspective de Jeannot Robert

Jeannot Robert est conseiller municipal du quartier 3 de la Municipalité rurale de Ritchot, ayant déjà été élu par acclamation en prévision des prochaines élections partielles du 19 juillet.

Le politicien de Sainte-Agathe se veut clair en ce qui concerne l'intimidation qu'a subie Jackie Hunt alors qu'elle était mairesse de la Municipalité : « Aucun conseiller municipal ne devrait subir de l'intimidation. Et je crois qu'il est temps que la Province établisse un code de conduite pour les conseils municipaux.

« Après les élections générales de 2014, il y avait des tensions au sein du conseil municipal, notamment entre les conseillers Corinne Webb (quartier 4), Ernest Dumaine (quartier 1) et Jackie Hunt.

« Des tensions, c'est une chose, mais quand un conseiller commence à appeler la mairesse des noms, c'est autre chose. Jackie Hunt a été très patiente avec ces conseillers. Elle a été insultée lors de plusieurs rencontres à huis clos, mais elle a continué de faire son travail comme une pro. Mais à deux reprises, Ernest Dumaine l'a insultée publiquement. C'était le comble. Alors elle a démissionné le 2 mai.

« J'ai choisi de démissionner pour appuyer Jackie Hunt en particulier, et les femmes en général. L'intimidation et les insultes sont inacceptables. Après chaque élection, nous offrons des sessions d'orientation facultatives aux conseillers, pour leur rappeler leurs fonctions au sein du conseil et le rapport qu'ils doivent entretenir avec leurs collègues au conseil et le personnel de la Municipalité. C'est pas mal évident que ces formations ne fonctionnent vraiment pas.

« J'espère qu'Eileen Clarke, la ministre des Municipalités, sera ouverte à l'établissement d'un code de conduite. »

D.B.

CULTUREL

UNE AUTEURE FRANCO-MANITOBAINE RECONNUE

Lise Gaboury-Diallo reçoit l'Ordre du Canada

Poétesse et nouvelliste Lise Gaboury-Diallo a été nommée à l'Ordre du Canada, le 30 juin dernier. Une reconnaissance qui laisse « tout à fait comblée » la professeure universitaire d'être admise au même ordre que son père, l'architecte Étienne Gaboury.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

L'Ordre du Canada est l'une des plus prestigieuses distinctions honorifiques civiles du pays. La nomination de Lise Gaboury-Diallo, annoncée par le gouverneur général du Canada, David Johnston, a été décernée à la francophone « pour son apport à l'éducation, à la littérature et à la promotion de la francophonie manitobaine ».

« Lorsqu'on m'a annoncé la nouvelle, j'étais très surprise. Je ne m'attendais pas du tout à ça. Je ne sais pas qui a soumis ma candidature. Je sais qu'il faut préparer un dossier, avec des lettres d'appui. Ça demande une préparation sérieuse pour que le jury du Conseil consultatif de l'Ordre du Canada puisse délibérer de manière bien posée. En tous les cas, je suis reconnaissante à ceux et celles qui ont eu un rôle à jouer dans cette nomination. »

L'Ordre du Canada a été créé en 1967, année du centenaire de la Confédération canadienne. Lise Gaboury-Diallo se sent « particulièrement touchée qu'on m'ait conféré cet honneur à la veille de la fête du Canada, lors du 150e ». « La devise de l'Ordre est *Desiderantes meliorem patriam*, soit *Ils désirent une patrie meilleure*. Elle me rejoint. Ma patrie, c'est ma famille, mes amis, ma communauté et mon pays. Et je veux son bien. Je veux un meilleur Canada pour tous. »

Le corpus littéraire de Lise Gaboury-Diallo débute en 1999, avec la publication du recueil de poèmes ***Subliminales***. Suivront ***transitions*** (2001), ***Homestead, poèmes du cœur de l'Ouest*** (2005), ***Poste restante : cartes poétiques du Sénégal*** (2005), ***Parchemins croisés, la genèse en peinture et en poésie*** (2008), ***L'endroit et l'envers*** (2008), ***Confessions sans pénitence*** (2013) et ***Empreintes*** (2017). L'auteure a également deux recueils de nouvelles à son compte, ***Lointaines*** (2010) et ***Les enfants du Tantale*** (2011).



photo : Daniel Bahuaud

Lise Gaboury-Diallo : « Ma patrie, c'est ma famille, mes amis, ma communauté et mon pays. Et je veux son bien. Je veux un meilleur Canada pour tous. »

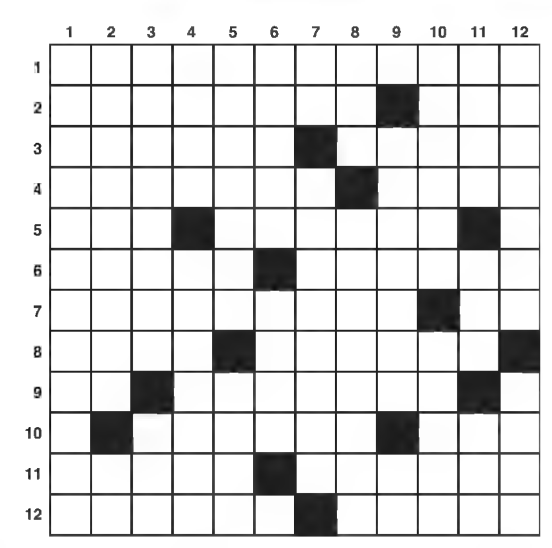
Outre ses productions littéraires, Lise Gaboury-Diallo enseigne au département d'études françaises, de langues et de littérature de l'Université de Saint-Boniface. De plus, elle n'hésite pas à offrir son temps bénévolement en tant que mentore pour les Éditions du Blé, prêtant main forte aux écrivains novices.

En 2016, Lise Gaboury-Diallo a été nommée chevalière de l'Ordre des Palmes académiques. La même année, elle a reçu le Prix de la recherche de l'USB. « Avec l'Ordre du Canada, je me sens tout à fait comblée. Surtout que mon père, Étienne Gaboury, a été nommé à l'Ordre en 2010. »

Plus de 7 000 Canadiens ont reçu l'Ordre du Canada depuis 1967. Entre autres plusieurs francophones du Manitoba et amis de la francophonie de la province, notamment Maurice Baudoux, Pauline Boutal, Roland Couture, le docteur Francis Patrick Doyle, Léonne Dumesnil, Étienne Gaboury, Raymonde Gagné, Arthur Lacerte, Alfred Monnin, Raymond Poirier, Annette Saint-Pierre, Tony Tascona et Bernard Wolfe.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 930



HORIZONTALEMENT

1- Relatives au sacerdoce.
2- D'une couleur rouge foncé. – Perroquet.
3- Maladresse. – Enlève de force.
4- Pièce allongée horizontale au-dessus d'une baie. – Peintre italien (1575-1642).
5- Prénom féminin. – Compartiment sans couvercle dans un meuble.
6- Met sur soi un vêtement. – Garnissant un voilier.
7- Dernière assise d'un mur. – Doublée.
8- Silicate naturel de magnésium. – Harmonies.
9- Préposition. – Familles de plantes monocotylédones.
10- Interloquer. – Préposition.
11- Étables à porcs. – Distinct.
12- Du verbe «avoir». – Un peu acide.

VERTICALEMENT

1- Action scélérate.
2- Atteindras une certaine taille. – Adverbe.
3- Temps de réjouissances. – Dupés.
4- Formule. – Fûts de colonnes.
5- Branche flexible pour attacher les fagots. – Importune.
6- Ordonnerai. – Perdît son poil.
7- Difficulté. – Nécessité d'agir vite (pl.).
8- Manière de lancer. – Traces creusées dans le sol par les roues des véhicules.
9- Courte mélodie de caractère gracieux. – Eu la faculté de.
10- Nettoiera avec de l'eau. – Levier.
11- Nom poétique de l'Irlande. – Venus au monde. – Unité de mesure des surfaces agraires.
12- État d'une personne complètement rassasiée. – Escarpement rocheux.

RÉPONSES DU N° 929



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	C	A	C	H	E	T	E	■	B	C
2	E	C	A	C	H	A	S	■	A	S	E	R
3	C	O	C	H	A	T	■	S	U	C	A	I
4	A	P	H	E	R	E	S	E	■	A	N	A
5	C	H	A	V	I	R	E	M	E	N	T	S
6	H	A	L	A	T	■	M	E	R	D	E	S
7	E	S	O	T	E	R	I	S	M	E	■	E
8	T	E	T	E	■	E	■	T	I	E	N	■
9	A	S	■	S	A	V	A	R	T	■	I	O
10	G	■	C	■	M	E	D	I	A	L	E	S
11	E	T	A	L	E	■	N	E	G	O	C	E
12	S	U	R	E	■	C	E	L	E	B	E	S



PROBLÈME N° 561

								5
		7	8		2	1	9	
	1			4		2		
		6		9	5	3		8
5				7	8			
8		3	6	1			5	9
	7	5	1					4
1		9		8				3
		4						

RÉPONSE DU N° 560

8	9	5	7	2	3	1	4	6
1	2	3	4	6	5	7	9	8
7	6	4	9	1	8	5	3	2
6	5	8	3	9	4	2	1	7
9	4	1	6	7	2	8	5	3
3	7	2	5	8	1	4	6	9
2	8	9	1	4	6	3	7	5
5	1	6	8	3	7	9	2	4
4	3	7	2	5	9	6	8	1

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**



WINNIPEG FOLK FEST

Pour sa 44e édition, le Winnipeg Folk Fest n'a pas failli à sa réputation. De quoi Folk Fest est-il le nom ? Pas seulement le rendez-vous des amoureux de musique folk, non, mais plutôt un joyeux rassemblement de 60 000 personnes de tout âge et de tous horizons. Assis, debout ou les jambes en l'air (5). Un endroit magique où les personnages les plus fantasques (1) croisent des bambins qui n'en sont parfois pas à leur premier Folk Fest (4). Parce que l'évènement est aussi, bien souvent, une histoire de famille.

Parmi les performances marquantes, on retient celle des Barenaked Ladies (3), qui plaisantaient sur le quart de siècle qui s'est écoulé depuis leur dernière venue. Ou encore Cécile Doo-Kingué (2) et son blues rock bilingue, à découvrir dans une interview à paraître sur notre site internet.

Retrouvez toutes nos photos sur la page Facebook de *La Liberté*!

Photos : Valentin Cueff, Amine Ellatify et Elisabeth Vetter


1


2


3


4


5

EMPLOIS ET AVIS



Travailleuse ou travailleur en loisir I au programme de jour (non-certifié.e)

0,83 etp, poste à temps partiel et postes occasionnels

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca
Télécopieur : 204 233-6803



LE 5 JUILLET 2017

Par la présente, l'Université de Saint-Boniface informe le public qu'elle entend effectuer une application d'herbicide pour contrôler les plantes nuisibles sur les terrains du campus et des résidences étudiantes situées aux 474 et 480 de la rue Aulneau en 2017.
L'application de l'herbicide Fiesta PCP#29535 est prévue se faire entre le 28 juillet 2017 et le 1er octobre 2017.
Le public est invité à présenter des déclarations ou des objections par écrit dans les 15 jours suivant la date de parution de cet avis à l'adresse suivante :

Conservation Manitoba
Section des engrais et des pesticides 123,
rue Main, bureau 160 Winnipeg
(Manitoba) R3C 1A5

Robert Simard,
directeur des installations et de la sécurité



Un service offert aux parents **abonnés** du journal *La Liberté*.

Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né et les informations pertinentes à l'adresse courriel suivante :

la-liberte@la-liberte.mb.ca

Renseignements :
204 237-4823



APPEL DE CANDIDATURES
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'utilisation du genre masculin dans cette annonce est pour faciliter la lecture uniquement.

Le Festival du Voyageur inc. est à la recherche de candidats pour son Conseil d'administration. Le Conseil d'administration du Festival du Voyageur est composé de dix (10) administrateurs. Les administrateurs seront élus pour un mandat renouvelable d'une durée de trois (3) ans lors de l'assemblée générale annuelle du Festival du Voyageur inc. qui se déroulera en octobre 2017.

NOTRE MISSION :

Faire rayonner la joie de vivre et la francophonie à longueur d'année en créant des expériences artistiques, éducatives, historiques et culturelles inspirées de l'époque des voyageurs.

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL :

Les membres qui s'investissent bénévolement au sein du Conseil d'administration jouent un rôle essentiel, car ils permettent d'assurer la bonne santé de la corporation en aidant à définir et promouvoir les priorités stratégiques et les valeurs fondamentales du Festival du Voyageur.

LES MEMBRES DU CONSEIL DOIVENT :

- Connaître et appuyer les valeurs, la vision, la mission et les objectifs stratégiques du FDV;
- S'engager à participer à 12 réunions physiques par année avec les autres membres du conseil ainsi qu'une participation active pendant la fête du Festival du Voyageur;
- Être en mesure d'apporter leur point de vue sur différents enjeux, en tenant compte de la mission du FDV;
- Être en mesure de travailler de manière collaborative et de prendre part à des débats et des discussions, lorsque requis.

PROCESSUS DE SÉLECTION :

Tout candidat doit soumettre sa candidature au plus tard le 11 août 2017 en fournissant un bref curriculum vitae. Seuls les candidats retenus seront informés des conclusions du processus de sélection au plus tard le 15 septembre 2017.

Pour plus de renseignements ou pour soumettre votre candidature, veuillez communiquer avec la présidence du Festival du Voyageur à presidence@heho.ca avant le 11 août 2017.



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

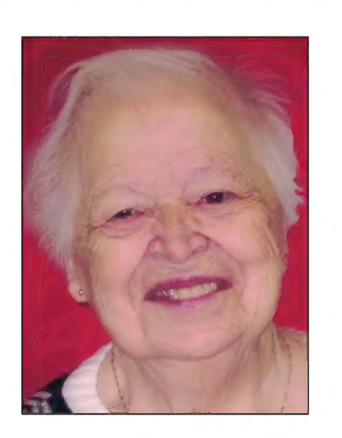
- Toute une gamme de carrières intérressantes et stimulantes
- Un salaire compétitif
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba

NÉCROLOGIES

Sœur Antoinette Servant



Après une longue maladie, Sœur Antoinette Servant, c.s.c. s'est éteinte paisiblement jeudi le 22 juin à l'Hôpital de Saint-Boniface, entourée de membres de sa communauté Sainte-Croix.

Antoinette est née en 1925 à Falher Alberta. Ses parents, ayant reconnu son talent pour la musique, l'ont encouragée à poursuivre ses études dans ce domaine. Avec l'appui de sa communauté, elle a obtenu son diplôme ARCT en piano au Conservatoire de Toronto et son diplôme en chant avec le renommé Jean Letourneau. À partir des années 1980, Antoinette a résidé à Saint- Boniface où elle a fait bénéficier la communauté francophone de ses talents.

Elle a passé sa vie à partager ce qu'il y avait de plus précieux pour elle – chant chorale et musique – pour créer beauté et joie pour les gens de tout âge : chez les enfants à qui elle a donné des leçons de musique et longtemps dans la direction de la chorale des aînés, « Partage de Bonheur ». Concerts donnés tantôt dans les Résidences; tantôt dans les paroisses, les communautés diverses et le Festival du Voyageur. Elle se rendait disponible aussi pour jouer de l'orgue lors de mariages et funérailles et ne manquait pas d'occasion pour agrémenter toute célébration de chants et de musique. Sans trop le savoir, elle nous a donné le goût de chanter à notre tour et de jouer notre vie au meilleur de nous-mêmes.

Les funérailles de Sœur Antoinette furent célébrées à la Cathédrale Saint-Boniface le 28 juin 2017 et ont été présidées par M. l'Abbé M. Carrière. Plusieurs membres de trois chorales : celle de la Cathédrale, des Intrépides et de Partage de Bonheur se sont réunies pour chanter la messe des funérailles en action de grâces pour la vie d'Antoinette.

M. Gilles Landry dirigeait cette chorale et M. Gérard Jean l'accompagnait à l'orgue.

Selon le désir de Sœur Antoinette, Mme. Doris Blouin-Lachance, M. Pierre Cuillièrier et M. Robert Laflèche ont exécuté des solos.

Sont venus de l'Alberta, témoignant de l'amour familial, son beau-frère Réal Croteau et sa fille Lise ainsi que son neveu Donald Servant et son épouse Diane.

Sœur Antoinette a glorifié le Seigneur en vivant à plein son don de musicienne comme professeure et artiste dans la fidélité et l'amour. Nous la remercions.

COMMUNAUTAIRE

LE VILLAGE DE SAINT-CLAUDE CÉLÈBRE SES ORIGINES

Un petit bout de la France au cœur du Manitoba

Les fondateurs du village de Saint-Claude, Manitoba, sont arrivés de Saint-Claude, en France, en 1892. Quatre ans après leur installation, ils ont commencé à célébrer la Fête Nationale française, qui est aujourd'hui une tradition dans le village. (1)



Manella VILA NOVA
presse4@la-liberte.mb.ca

Depuis 111 ans, les habitants de Saint-Claude se rassemblent pour fêter le 14 juillet. Roger Bazin, président de la Société historique de Saint-Claude, raconte : « On organise toujours la fête le dimanche le plus proche du 14 juillet. C'est une tradition que nous n'avons manquée que deux fois, pendant la Première Guerre mondiale. » Cette année, ce sera le dimanche 16 juillet.

Les fondateurs de Saint-Claude sont arrivés d'Europe avec tous leurs bagages pour commencer une nouvelle vie. « Ils avaient toutes leurs valeurs, leur éducation, leur religion, leur culture. Saint-Claude s'est développé sur le fondement de ces valeurs. » Robert De Smet, trésorier de la Société historique, ajoute : « Célébrer le Jour de la Bastille est une façon de respecter nos ancêtres et de montrer la fierté de nos racines françaises. »

Le lien entre le village manitobain et la France est très présent, comme l'explique John Quayle. « Pendant la Première Guerre mondiale, 134 combattants français et canadiens sont partis de Saint- Claude. 20 ont donné leur vie. » Un cénotaphe représentant un soldat français, un soldat canadien, et le buste du Maréchal Foch a été érigé en leur mémoire en 1921. « Nous nous y rassemblons après la messe pour une commémoration pendant la célébration du Jour de la Bastille. »

Et comme chaque année, la France enverra un représentant pour déposer une gerbe de fleurs. « Le consul honoraire de France au Manitoba sera là, dit Robert De Smet. Parfois, c'est le consul ou l'ambassadeur qui vient. Le village est bien connu au niveau de l'ambassade de France. »

Le village de Saint-Claude, qui compte aujourd'hui environ 600 habitants, a vu les origines de ses habitants se diversifier avec le temps. « Des Polonais et des Ukrainiens sont venus, note John Quayle. Maintenant il y a d'autres immigrants. Nous avons un restaurant chinois, et les deux magasins sont tenus par des Coréens. »



photo : Manella Vila Nova

John Quayle, Roger Bazin, Robert De Smet dans les jardins publics du village de Saint-Claude.

Cependant, le français et l'anglais restent les langues principales du village. « Nous essayons d'être une image du bilinguisme du Canada », remarque Roger Bazin. John Quayle ajoute : « C'est pour ça que tout ce que nous produisons est bilingue. »

Le Jour de la Bastille 2017 sera spécial. En effet, le village célèbrera ses 125 ans, et la Confédération canadienne, ses 150 ans. « Nous avons ajouté des divertissements pour célébrer tous ces anniversaires », dit Roger Bazin.

Après la messe et la commémoration au cénotaphe, la fête continuera au Parc Mile 60 où une exposition de voitures aura lieu. Un joueur de cornemuse sera sur place. Des activités pour petits et grands seront organisées, dont qu'un concours de pétanque, des chants et une parade de bicyclettes décorés. Enfin, les musées du village seront ouverts gratuitement toute la journée.

(1) Célébrations de la Fête de la Bastille à Saint-Claude le dimanche 16 juillet 2017 de 10 h 30 à 16 h, entrée libre.



À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES